

Conditions générales de ventes (à compter du 1/01/2010)

Le séjour

Le jour d'arrivée, votre chambre est disponible à partir de 16 heures et vous devez la libérer à 9h30 le jour de votre départ.

La pension complète comprend

- L'hébergement en chambre double (supplément pour la chambre individuelle), équipée de douche, lavabo et wc privatifs, télévision et téléphone. Lits faits à votre arrivée. Les draps de bain et serviettes sont fournis (sauf été), avec un changement au cours de séjour de 4 nuits et plus.
- L'entretien de la chambre est à votre charge durant votre séjour et le jour de votre départ.
- La restauration : le petit déjeuner est servi en libre service, à horaires étalés.
- Le déjeuner et le dîner sont servis en salle de restaurant, par table de 6, avec vin rouge et rosé à discrétion.
- Pendant les mois de juillet et août, les déjeuners et dîners sont proposés sous forme de buffets à horaires étalés. La première prestation est le dîner. Le dernier jour, vous avez le choix entre le déjeuner et un repas froid à emporter. [À réserver la veille au plus tard]
- Le café payant est pris au bar.

La formule location comprend

- L'hébergement en appartement comprenant :
 - Au rez de chaussée : séjour avec 2 couchages, une cuisine équipée, sanitaires.
 - À l'étage : une ou deux chambres selon la composition familiale avec 2 lits individuels chacune, ses propres sanitaires
- Télévision, téléphone dans chaque chambre.
- Draps fournis, serviettes de bains non fournies.
- L'entretien de l'appartement est à votre charge durant votre séjour et le jour de votre départ.

L'animation comprend

L'accès aux équipements de loisirs, activités en journée et soirée selon des périodes précises pendant les vacances scolaires et les séjours thématiques.
En dehors de ces périodes, l'animation n'est pas assurée.

Prestations payantes

- Le ménage journalier de la chambre
- Le supplément chambre individuelle : 6 € ou 13 € selon saison. Pas de chambre individuelle en juillet et août.
- Le ménage le jour de votre départ
- L'organisation de visites non prévues dans les programmes.
- Les frais de transport (transfert et excursions sur place) sauf mention spéciale.

Prix du séjour

La grille de tarifs de ce document vous indique des tarifs TVA incluse selon les périodes ; le détail du séjour sera indiqué sur le contrat de réservation.

Adhésion et frais de dossier

Les séjours au **Domaine Lou Capitelle** sont ouverts à tous, à condition d'avoir réglé sa cotisation annuelle à l'association CLÉFAM. L'adhésion est valable pour l'année civile (1^{er} janvier - 31 décembre). Elle est systématiquement réclamée lors de votre inscription au premier séjour et ne peut, en aucun cas être remboursée. 20 €/personne individuelle et 31 €/couple et famille. Pour les séjours à thème, elle est comprise dans le tarif. Pour les séjours plus courts (2 nuits), l'adhésion est de 3.00 €/jour/famille ou individuel.

Taxe de séjour

Une taxe de séjour doit être acquittée à la commune. Elle sera mentionnée sur la facture et tiendra compte de la durée du séjour (0,55 € / nuit / personne de + de 13 ans, réf. 2009).

Modalités de paiement

- Votre réservation est définitive à réception de notre confirmation écrite après avoir reçu votre bulletin d'inscription accompagné de l'acompte de 30% du montant total du séjour.
- Le solde du séjour devra être réglé au plus tard, 30 jours avant le début du séjour, sans rappel de notre part.
- Le vacancier n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation.
- Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant la date de départ, le règlement intégral est exigé lors de l'inscription.
- Règlements libellés à l'ordre de **Domaine Lou Capitelle**.
- Les bons vacances, les chèques ANCV, Travellers chèques et cartes bancaires sont acceptés.

Modification de dossier

Toute modification de la réservation initiale entraîne automatiquement 10 € de frais. Aucun remboursement n'est consenti pour des raisons diverses : arrivée tardive, départ anticipé, repas non pris, modification de la composition familiale...
Le **Domaine Lou Capitelle** se réserve le droit d'annuler un séjour si celui-ci ne comporte pas suffisamment de participants.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit être annoncée par écrit. Le montant des retenues dépend de la date d'annulation du séjour, le cachet de la poste faisant foi. Seul est pris en compte le cas de force majeure et sur justificatif (raison de santé d'un membre inscrit au séjour, décès d'un membre de la famille (parents, grands-parents, frères et sœurs), changement de situation professionnelle des personnes inscrites ; sinistre avec présentation du procès verbal de destruction).

• Avant le 60^{ème} jour précédant le début de votre séjour, nous retenons 15% du montant des frais de séjour.

• Entre le 60^{ème} et le 30^{ème} jour précédant votre séjour, nous retenons 30 % des frais de séjour.

Entre le 29^{ème} et le 15^{ème} jour précédant votre séjour, nous retenons 70 % des frais de séjour.

Du 14^{ème} jour au jour d'arrivée, nous retenons 100 % du montant des frais de séjour.

Assurance annulation - Interruption de séjour

Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance Annulation et Interruption de séjour, en cochant la case souhaitée sur notre bulletin de réservation. A réception, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet et le retourner avec le règlement dans les 7 jours qui suivent votre inscription. Cette garantie vous rembourse les sommes conservées par le village vacances, selon les conditions ci-dessus, la franchise déduite.

Responsabilité civile professionnelle

Le **Domaine Lou Capitelle** a souscrit auprès de Groupama, une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, conformément aux dispositions des articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de la loi 92-645 du 13 juillet 1992.

Dépôt obligatoire d'une caution

Par chèque bancaire de 100 € (Pension complète) et 200 € (location) contre remise d'une carte de caution couvrant l'emprunt de jeux, canne de mini golf, télécommande TV, propreté de votre hébergement et matériel

Les animaux

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nos amis les animaux ne peuvent être accueillis dans notre village vacances. Le non respect de cette clause entraîne votre exclusion de l'établissement.

Divers

Le **Domaine Lou Capitelle** ne peut être tenu responsable des vols et détériorations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement, y compris les parkings.

Dispositions légales et réglementaires

Titre VI du décret d'application 94-490 de la loi 92-645 du 13 juillet 1992. La présente brochure n'est pas contractuelle. Seuls les prix mentionnés à la réservation ont une valeur contractuelle pour l'exécution des contrats. Leur modification éventuelle est soumise aux dispositions légales de la réglementation en vigueur.